

**CENTRE DE TRADUCTION ET DE
TERMINOLOGIE JURIDIQUES (CTTJ)**
Faculté de droit
Université de Moncton, campus de Moncton

**RAPPORT ANNUEL
au 30 avril 2025**

PRÉSENTÉ AU SÉNAT ACADEMIQUE

Téléphone : 506-858-4145 Courriel : cttj@umanitoba.ca Site Web : www.cttj.ca

1. BILAN

a) Objectifs fixés pour 2024-2025 et résultats obtenus

(i) Projets de refonte technologique

- Lancé en janvier 2024, le nouveau site Web du CTTJ a continué de produire des retombées concrètes, tant sur le plan de la visibilité que de l'utilisation des outils développés. Le Pôle de référence jurilinguistique, mis en valeur dans la nouvelle architecture du site Web lancé en janvier 2024, est désormais bien établi et centralise des ressources clés. Ces outils sont désormais pleinement intégrés aux pratiques pédagogiques. Leur rayonnement s'est élargi cette année, notamment dans les milieux jurilinguistiques francophones au Canada.
- Dans la foulée de cette relance numérique, la nouvelle version de JURITERM a été officiellement lancée en septembre 2024, après une phase de test auprès d'utilisateurs ciblés. Cette refonte marque une étape importante dans l'amélioration de l'accès aux ressources terminologiques du CTTJ.
- Des démarches préliminaires ont été amorcées en vue d'évaluer les solutions technologiques possibles pour la publication électronique du dictionnaire *La common law de A à Z*. Les autorisations requises ont été obtenues et des discussions sont en cours avec un technicien. Le projet demeure toutefois tributaire de la disponibilité du financement, et son avancement a été ralenti cette année en raison de deux facteurs : d'une part, les efforts consacrés à d'autres chantiers technologiques prioritaires du CTTJ, et d'autre part, le lancement imprévu d'un important projet de traduction de doctrine juridique canadienne.
- Ce dernier projet, qui s'inscrit pleinement dans la mission du CTTJ, a nécessité une mobilisation rapide de ressources et d'expertises, tant sur les plans conceptuel qu'organisationnel. Il s'agit d'un projet d'envergure visant la traduction et la diffusion libre d'articles doctrinaux clés en droit canadien. Conçu pour combler une lacune bien connue — la rareté persistante de la doctrine juridique en français dans les provinces et territoires de common law —, ce projet répond à des préoccupations exprimées de longue date par la directrice auprès de Justice Canada. C'est dans ce contexte que Justice a récemment invité le dépôt d'un projet structuré en ce sens. Un protocole d'entente a été conclu avec CanLII afin d'autoriser la traduction et la publication en ligne des textes retenus. La directrice a elle-même conçu le projet, sélectionné les articles, obtenu les

autorisations nécessaires auprès des auteur·es et des revues, et soumis une demande de financement à Justice Canada. Une réponse est attendue au moment de rédiger le présent rapport.

- En 2024-2025, le CTTJ a publié la traduction française autorisée de l'article « *Best Practices for Writing About Indigenous Peoples in the Canadian Legal Context* », sous le titre « Pratiques exemplaires pour écrire au sujet des peuples autochtones dans le contexte juridique canadien ». À l'initiative de la directrice, qui avait déjà obtenu le consentement des auteures, Justice Canada a accepté de financer sans délai la traduction de ce texte fondamental, en l'intégrant à un projet existant. Le CTTJ a réalisé la traduction en s'appuyant sur ses propres travaux de normalisation terminologique en droit étatique autochtone, afin d'assurer une expression rigoureuse et respectueuse en français juridique. Le document, désormais accessible sur le site du CTTJ dans un nouvel onglet « Doctrine », constitue à la fois un guide rédactionnel essentiel, une contribution aux efforts de réconciliation, et le point de départ du projet plus large de traduction de doctrine juridique canadienne lancé au cours de la même année

(ii) Poursuivre l'œuvre de francisation et d'uniformisation du vocabulaire de la common law.

- Dans le cadre du Réseau des centres de jurilinguistique rattachés aux universités de Moncton, d'Ottawa, de McGill et de Saint-Boniface, nous avons poursuivi les travaux de normalisation du vocabulaire français de la common law en cours dans le domaine du droit étatique autochtone.
- Nous avons aussi poursuivi les travaux de révision et d'enrichissement de JURITERM, la banque terminologique de la common law du CTTJ, consultable sur le site Web du CTTJ. Nos recommandations paraissent également dans la banque de terminologie TERMIUM PLUS® du gouvernement fédéral, grandement utilisée.

(iii) Travailler à l'avancement de la jurilinguistique française.

- Le Centre a poursuivi la diffusion du *Juridictionnaire* (recueil des difficultés et des ressources du français juridique). Le *Juridictionnaire* est consultable gratuitement en ligne sur le site du CTTJ et figure également parmi les outils d'aide à la rédaction sur le site de TERMIUM PLUS®. Selon les statistiques récentes du Bureau de la traduction du Canada, le *Juridictionnaire* figure encore et toujours parmi les outils les plus consultés de tous les outils linguistiques disponibles sur leur site Web, notre version sur le site TERMIUM PLUS® ayant fait l'objet de 367 454 vues (du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025).
- Le Centre a poursuivi activement ses travaux en jurilinguistique française, tant sur le plan de la production que de la diffusion. Les outils et contenus développés ont été mis en valeur sur le site Web renouvelé du CTTJ, consolidant ainsi le rôle du Centre comme référence incontournable dans ce domaine.

(iv) Apporter une aide aux personnes soucieuses de s'exprimer correctement en français juridique.

- Le Centre a fourni des services d'aide à la rédaction juridique et donné des séances d'information sur les outils disponibles à cette fin.

(v) Contribuer de façon générale à l'avancement du bilinguisme officiel dans les secteurs public et privé.

- Le Centre a continué d'être le principal traducteur, pour le compte du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des **décisions de justice** publiées dans les deux langues officielles. Parmi ses autres travaux à contrat, il a aussi traduit des **lois, règlements et règles**, notamment pour le compte de gouvernements provinciaux et de divers ordres professionnels, ainsi que des **arrêtés municipaux**, et fourni des **services d'expert** en jurilinguistique, notamment au ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada concernant les accords avec des peuples autochtones.
- Par ailleurs, notre projet intitulé « Traduction de décisions judiciaires unilingues d'importance dans l'autre langue officielle », financé par le ministère fédéral de la Justice par l'entremise du Fonds d'appui à l'accès dans les deux langues officielles, s'est poursuivi. Le but ultime de cet important projet est d'accroître le nombre de décisions judiciaires d'importance accessibles dans les deux langues officielles dans toutes les provinces et tous les territoires canadiens. Cette année, nous avons traduit 42 décisions représentant plus de 300 000 mots. Grâce à la précieuse collaboration de membres de la profession juridique de partout au pays, nous avons pu enrichir notre liste de décisions à traduire, tout en élargissant considérablement la couverture du projet à de nouveaux domaines du droit. Aux décisions en droit criminel et en droit de la famille, qui restent bien représentées, se sont ajoutées des décisions touchant entre autres au droit autochtone, au droit du travail, au droit relatif aux ressources naturelles, à la responsabilité délictuelle, au droit constitutionnel et à la protection de la vie privée. Sans l'ombre d'un doute, ce projet ambitieux constitue une occasion inespérée d'obtenir des ressources nécessaires capables d'appuyer la pratique du droit dans les deux langues officielles.

(vi) Collaborer avec d'autres organismes à la réalisation d'objectifs communs.

- Le Centre a collaboré avec divers partenaires à la réalisation de divers objectifs communs, notamment en matière de formation dans le domaine de la justice, de la normalisation du vocabulaire français de la common law et de la production et de la diffusion d'outils jurilinguistiques.
- La directrice a présenté les outils et l'expertise du CTTJ à la **Cour suprême du Canada** et à l'**Institut national de la magistrature**, consolidant ainsi le rôle du Centre comme partenaire incontournable en matière d'aménagement linguistique du droit.
- Elle a également pris part aux réunions du **Réseau national de formation en justice (RNFJ)**, du comité de gestion de l'**Observatoire international des droits linguistiques**, et du **Comité consultatif sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles** du ministère fédéral de la Justice.

- En août 2024, elle a participé à la **18^e édition de l’Institut annuel de jurilinguistique.**

b) Mandat du Centre

Créé par la Faculté de droit en 1979, le CTTJ a pour mission de travailler à l’aménagement du français juridique au Canada par la production de documents et d’outils qui facilitent l’apprentissage et l’exercice de la common law en français. Il offre des services de traduction, de révision, de consultation et de terminologie à une clientèle variée des secteurs public et privé, le tout étant rendu possible grâce à ses activités de recherche jurilinguistique et à sa production lexicographique. Le CTTJ assure ainsi aux collectivités francophones du pays un accès accru aux services juridiques dans leur langue, tout en collaborant, à l’échelle mondiale, à l’avancement du français dans les institutions juridiques.

c) Ressources humaines et infrastructure

Karine McLaren, jurilinguiste et professeure au sein de la Faculté de droit, est directrice du Centre. **Aïda Trifi** est responsable des services administratifs. Le travail de secrétariat est assuré par **Debbie Maillet**. **Nadine Langis**, trad.a., est réviseure et juriste-conseil. **Micheline Boudreau** est terminologue. **Sabrina Carrier**, trad.a., est traductrice et chargée de projets et **Emilie Cyr**, trad.a., est traductrice et chargée de recherche.

Il est aussi à noter que le CTTJ travaille avec un large réseau de jurilinguistes qui effectuent des travaux de recherche et de traduction à titre de consultants ou de pigistes. Le Centre contribue constamment à la formation de ses pigistes et à la relève dans un secteur spécialisé où la relève est essentielle.

Le Centre est conseillé par un **comité d’orientation** présidé par le doyen de la Faculté de droit, **Érik Labelle Eastaugh**.

d) Activités de recherche et de développement

(i) Programmes et projets principaux de recherche et de développement

Grâce au soutien financier de Justice Canada, le CTTJ a pu continuer d’élaborer une terminologie française de la common law, notamment en participant aux travaux de normalisation à l’échelle nationale, en enrichissant sa banque de terminologie, et en actualisant ses autres produits et en assurant la diffusion continue, le tout ayant été élaboré dans la première partie de ce texte sous « Objectifs fixés en 2024-2025 ».

(ii) Diffusion de la recherche

En 2024-2025, la directrice a fait rayonner les travaux et les outils du CTTJ auprès d’instances judiciaires de tout premier plan. À l’occasion de la visite historique de la Cour suprême du Canada à l’Université de Moncton, elle a présenté le rôle central du CTTJ et ses outils phares dans l’aménagement du français juridique. Elle a également été invitée par l’Institut national de la magistrature à Ottawa pour présenter aux membres de la magistrature fédérale et provinciale

les principales ressources jurilinguistiques mises en place par le Centre, soulignant leur importance pour l'accès à la justice dans les deux langues officielles.

Les produits suivants peuvent être consultés sur le site du CTTJ (www.cttj.ca). Certains d'entre eux sont regroupés dans le **Pôle de référence jurilinguistique**, lancé dans le cadre de la refonte numérique du site :

- (1) **JURITERM** (banque terminologique bilingue de la common law), qui compte environ 19 000 entrées consultables gratuitement sur ordinateur personnel ou appareil mobile.
- (2) Le **Juridictionnaire** (recueil des difficultés et des ressources du français juridique) qui est disponible en outre sur TERMIUM PLUS®.
- (3) Le **Répertoire des appellations en usage dans les régimes de common law** (anglais-français).
- (4) La collection **La common law en poche**.
- (5) La collection **Les grands arrêts de la common law**.
- (6) Les **Actualités jurilinguistiques**.
- (7) La **Liste d'outils linguistiques pour la traduction juridique au Canada**.
- (8) La **Liste des monographies et articles sur la jurilinguistique française**.
- (9) Les **dossiers terminologiques** servant aux travaux de normalisation.
- (10) Les décisions judiciaires traduites dans le cadre du Projet pancanadien intitulé « **Traduction de décisions judiciaires unilingues d'importance dans l'autre langue officielle** ».
- (11) Un nouvel onglet « **Doctrine** » a également été ajouté au site Web du CTTJ pour accueillir les traductions d'articles doctrinaux réalisées dans le cadre du projet amorcé en 2024-2025.

e) *Autres activités*

En plus d'effectuer des travaux de recherche, le CTTJ fournit à contrat des services de traduction, d'adaptation et de consultation comme ceux mentionnés plus haut.

f) *Financement*

Les travaux **de recherche et de publication** sont subventionnés, pour la plupart, par le ministère de la Justice du Canada dans le cadre du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles, tandis que les services **de traduction et d'expertise** sont généralement fournis à contrat. Les recettes du CTTJ au dernier exercice ont été de 436 500 \$ en subventions et de 867 500 \$ en contrats, pour un total de 1 304 000 \$.

2. OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2025-2026

Le CTTJ prévoit poursuivre dans la voie actuelle, contribuant toujours à la promotion de l'égalité linguistique et à l'aménagement du français en matière de services juridiques. Le Centre est extrêmement bien positionné et reconnu dans ses domaines d'expertise et est très actif et productif parmi les centres de jurilinguistique canadiens. Il est en outre le seul à produire des outils scientifiques et se démarque par la fiabilité de ses outils et la qualité reconnue de ses travaux.

Dans cet esprit, les principales activités à réaliser au cours de la prochaine année sont les suivantes :

- poursuivre et coordonner les travaux de normalisation du vocabulaire français de la common law, en collaboration avec les autres centres jurilinguistiques;
- enrichir et diffuser la banque de terminologie JURITERM, afin de soutenir l'uniformisation et l'accessibilité du vocabulaire français de la common law;
- assurer la diffusion continue des outils jurilinguistiques phares du CTTJ;
- offrir des services de consultation jurilinguistique aux formateurs et aux professionnels du droit souhaitant renforcer l'usage du français juridique;
- collaborer à l'enrichissement du portail *Jurisource.ca*;
- maintenir la veille documentaire en matière de jurilinguistique et d'outils pour la traduction juridique, à des fins de référence et de développement terminologique.
- poursuivre la diffusion en ligne des Actualités jurilinguistiques, qui relaient événements, publications et initiatives d'intérêt en matière de langue et de droit;
- contribuer à la 19^e édition de l'*Institut d'été de jurilinguistique*;
- participer aux activités du *Réseau national de formation en justice*;
- poursuivre l'exploration des options technologiques et logistiques en vue d'une éventuelle publication électronique du dictionnaire *La common law de A à Z*, le seul dictionnaire français consacré à la common law.

3. REMERCIEMENTS

Nous remercions l'**Université** et la **Faculté de droit** ainsi que **Justice Canada** de leur appui indéfectible aux travaux du CTTJ dans le domaine de la jurilinguistique. C'est avec beaucoup de satisfaction que nous constatons que nos travaux servent, de par leur qualité et leur utilité, au rayonnement de notre université et à l'avancement de la société acadienne et de la francophonie canadienne, tant sur le plan pancanadien qu'à l'échelle internationale.

Karine McLaren

Karine McLaren
Directrice, Centre de traduction et de terminologie juridiques
Professeure, Faculté de droit, Université de Moncton